



500 habitants et 500 actifs attendus d'ici 2017 dans le futur îlot Îlink.

Block/Guinée Potin-Explorations architecture

PERSPECTIVES D'AVENIR

Îlink : reconnecter les usages pour réinventer la ville

En 2015 débutera le chantier du programme Îlink au cœur de la Prairie-au-Duc. En plus des logements, 500 actifs y sont attendus. Parmi ceux-ci, un groupe d'entrepreneurs et de créatifs a décidé d'œuvrer au côté de la maîtrise d'ouvrage pour élaborer, dès la conception, de nouveaux modèles d'usages.

« Îlink disposera d'un bâtiment dédié aux bureaux », annonce Antoine Houël, le coordinateur de Îlink association. « L'offre conjuguera des plateaux de bureaux à des espaces de coworking, à l'usage des entreprises comme des travailleurs indépendants, une bibliothèque, des salles de réunion ou des terrasses qui seront également ouvertes aux habitants ». Mais pas seulement : Îlink verra aussi pousser des jardins potagers et un lieu de culture et de créativité ouverts à tous. Au centre du projet : associer logements (dont une résidence pour personnes âgées), bureaux et commerces, mais aussi mutualiser des services pour proposer une façon différente de vivre la ville, plus en phase avec les nouveaux modes de vie. Utopie ou terre d'expérimentation ? C'est le fruit d'un travail collaboratif entre le groupement d'opérateurs (Brémond, Vinci, Adim, Harmonie Habitat) et un collectif d'acteurs économiques qui s'est emparé du projet dès 2012.

Trouver des compromis

Îlink associe donc la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'usage, constituée d'un écosystème d'entrepreneurs et de créateurs nantais regroupés au sein de l'association Îlink. Les entreprises concernées se sont d'abord rassemblées pour exprimer leurs aspirations et dans le même temps, les promoteurs les ont rencontrées pour leur expliquer les différentes étapes d'un chantier. « Ensuite, on a trouvé des compromis », déclare Yann Pigeard, le directeur opérationnel grand Ouest du groupe Brémond. « Notre credo, c'était de ne fermer la porte à aucune envie, de réfléchir à des volumes pérennes et adaptables dans le temps pour qu'une activité puisse succéder à une autre. » Le projet débutera

en 2015. Là encore, les acteurs économiques du quartier souhaitent être impliqués. « Nous avons conçu un programme d'animation de chantier », explique Antoine Houël. « Le relationnel avec un promoteur se limite souvent à des aspects commerciaux ou juridiques. Ici, les acquéreurs participeront au chantier à travers la mise en place d'ateliers, d'événements qui prendront corps dans un lieu éphémère, à proximité du chantier. »

Avec et pour les habitants

Une fois sorti de terre, Îlink verra se côtoyer des entreprises bien différentes : agences de communication, coopératives d'activités, bureaux d'études, paysagistes, galerie d'art, bistrot, boutiques ou ateliers créatifs, et bien d'autres encore. « Cela peut paraître compliqué de travailler avec une trentaine d'interlocuteurs et de devoir faire avec la culture et les a priori de chacun », constate Yann Pigeard. « Ce qui est innovant, c'est qu'on n'impose pas les choses. La vision des promoteurs, comme celle des collectivités, évolue : aujourd'hui, on ne fait pas qu'acheter un logement, on y vit et on s'y projette. Ici, ce qui est conçu avec les utilisateurs prendra corps avec eux. »